

**PLAN PARTICULIER DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE
« LES QUATRE-VENTS » À VIELSALM**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du

Le Ministre-Président

La Ministre de la Nature

Elio DI RUPO

Céline TELLIER

CADRE 1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

HISTORIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE

Nouvelle réserve naturelle domaniale

APPELLATION	CANTONNEMENT RESPONSABLE
Réserve naturelle domaniale « Les Quatre-Vents »	Département de la Nature et des Forêts Direction de Marche-en-Famenne Cantonnement de Vielsalm L'ingénieur Chef de cantonnement Place de Salm, 2 bte 0A 6690 VIELSALM
PROPRIETE	COMMISSION CONSULTATIVE DE GESTION
Région wallonne (ASBL Domaine de Bérinzenne) Une convention de mise à disposition des terrains a été signée le 16 mai 2017 entre l'ASBL Domaine de Bérinzenne et la Région wallonne. Les terrains ont été rétrocédés à la Région wallonne au terme de cette dernière.	CCGRND de Marche-en-Famenne c/o Direction Marche-en-Famenne Rue du Carmel, 1 6900 Marche-en-Famenne
PARCELLES CADASTRALES ET SURFACE	
Parcelles cadastrées ou l'ayant été : voir annexe Surface cadastrale totale : 4 ha 24 a 77 ca	

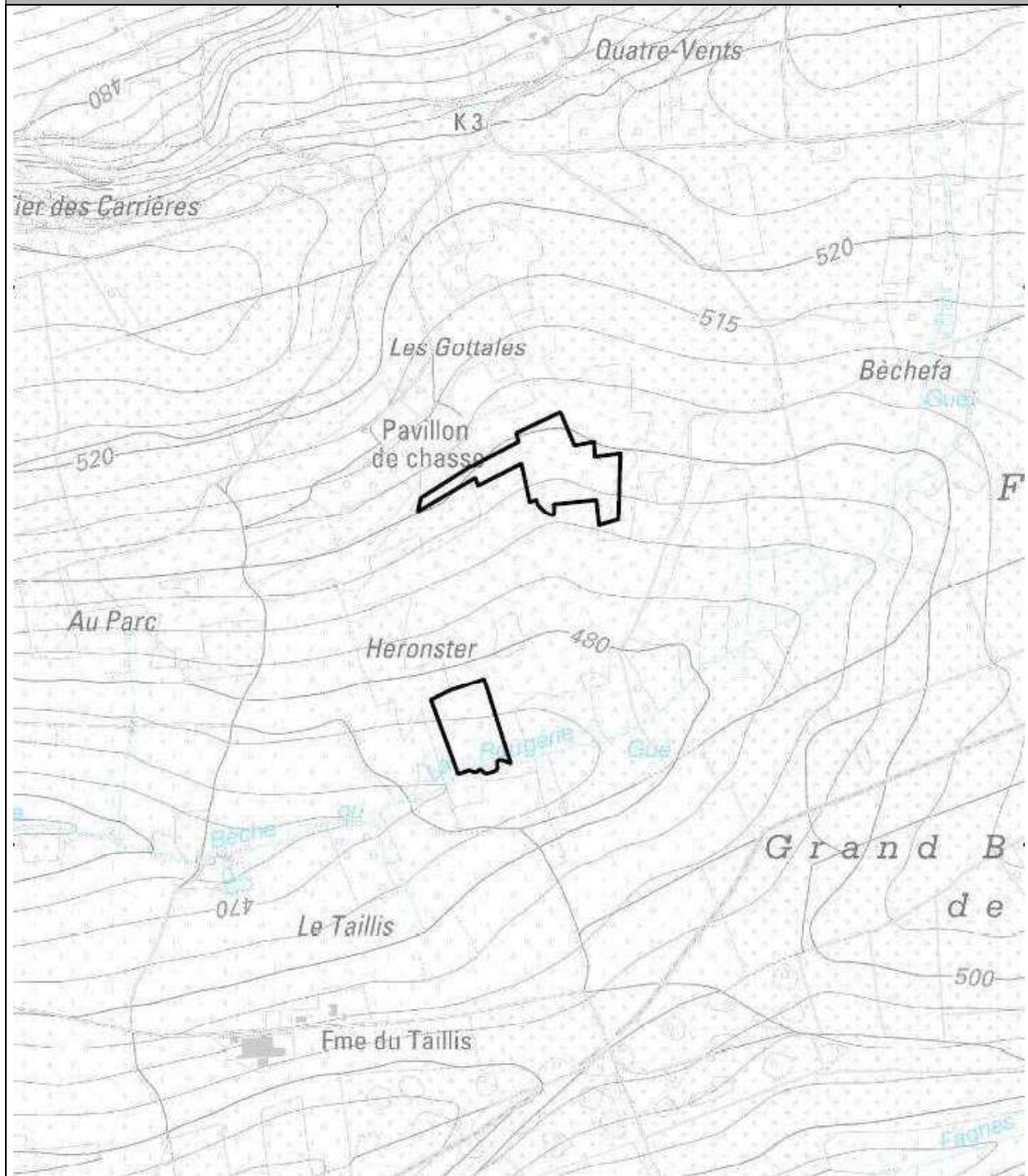
CADRE 2 : LOCALISATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE

PLANCHE IGN : 56 / 5 N

CADRE 3 : ASPECTS BIOLOGIQUES**FLORE ET HABITATS REMARQUABLES**

Situé entre Vielsalm et Commanster, le site se trouve sur des sols très humides à nappe temporaire. L'habitat majoritairement présent est constitué de forêts feuillues sur sols pauvres. Le ruisseau de Bèche ou La Rougerie longe la partie sud du site.

La réserve est reprise entièrement dans le périmètre du site Natura 2000 BE34020 « Bassin supérieur de la Salm ». Elle est située à proximité directe du Site de Grand Intérêt Biologique des « Quatre-Vents » (n°201). Le site se trouve également à quelques centaines de mètres de la réserve naturelle domaniale du « Thier des Carrières et Fosse Roulette » (n°6019).

A l'heure actuelle, aucune information n'est disponible concernant la flore présente sur le site.

FAUNE REMARQUABLE

Aucune information n'est actuellement disponible sur la faune du site. Des inventaires complémentaires sont les bienvenus.

ETAT GENERAL DE CONSERVATION

L'état actuel du site est bon. Des travaux de restauration ont été menés dans le cadre du projet LIFE Ardenne liégeoise (2012-2019), cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne ; ils permettront de relancer la dynamique naturelle des forêts feuillues indigènes sur le site.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Aucune espèce exotique envahissante n'a à l'heure actuelle été détectée sur le site.

CADRE 4 : MESURES GENERALES DE GESTION**AMELIORATION ET CONSERVATION DES HABITATS ET ESPECES**

Les objectifs globaux en matière de gestion sur ce site sont la réhabilitation et la gestion des forêts feuillues indigènes naturelles.

Des coupes sélectives de semis naturels résineux ont été réalisées dans le cadre du Projet LIFE Ardenne liégeoise.

Afin de permettre le développement d'une forêt feuillue indigène sur ce site, il faudra veiller à couper les semis de résineux sur l'ensemble du site ainsi que laisser les peuplements feuillus évoluer sans intervention.

Des inventaires faunistiques et floristiques devront également être réalisés afin de déterminer les espèces d'intérêts présentes sur le site.

Si des espèces exotiques envahissantes sont observées à l'avenir sur le site, des actes de gestion appropriés seront menés (piégeage ou autres modes de destruction suivant les espèces) afin de limiter leur caractère problématique.

ACCÈS DU PUBLIC

Aucun sentier ne traverse le site.

L'entièreté de la réserve se trouve en zone C : le public ne sera autorisé à pénétrer dans la réserve naturelle qu'accompagné du personnel du Département de la Nature et des Forêts ou d'une personne mandatée par cette administration.

DÉROGATIONS CONCERNANT LES ESPÈCES ANIMALES

La gestion des populations animales est autorisée par dérogation à la loi sur la conservation de la nature car ces populations peuvent dans certains cas présenter une menace pour les objectifs de conservation de la réserve.

IMPACT PAYSAGER

La gestion de la réserve maintiendra son caractère forestier. Aucun impact paysager n'est donc à signaler.

CADRE 5 : ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN PARTICULIER DE GESTION

L'enquête publique a été réalisée par la commune de Vielsalm du 13 juin au 13 juillet 2022.

Aucune objection ou remarque, écrite ou orale, n'a été formulée.

Annexe : Liste des parcelles cadastrales

Parcelles cadastrées ou l'ayant été :

Commune	Division	section	lieu-dit	n° parcelle	surface (ha)
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	887 D	0,7154
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1093 D	0,1870
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1091 A	0,3250
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1093 C	0,4710
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1066	0,3400
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1104 E	0,3950
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	889 A	0,7683
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1104 D	0,1150
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1013 F	0,2170
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1092 B	0,3260
Vielsalm	1 - Vielsalm	K	Bechfaa	1067 F	0,3880
Total :					4,2477